

2024



salon des artisans

samedi & dimanche

7 et 8 décembre

10am - 4pm

75 chemin Gosford Shannon

SHANNON

POUR LA VIE ≈



La Ville de Shannon vous invite à participer en tant qu'exposant à la 13e édition du Salon des Artisans. C'est l'occasion idéale pour partager votre passion, dévoiler votre savoir-faire et éblouir les visiteurs.

Nous envisageons même de tenir le salon sur une deuxième fin de semaine, le 30 novembre et 1er décembre 2024, si les candidatures affluent !

Inscrivez-vous d'ici le mardi 14 mai 2024.



APPEL DE CANDIDATURES

INSCRIPTION ET INFORMATION

Vous avez jusqu'au mardi 14 mai 2024 pour soumettre votre candidature.

Vous êtes invités à remplir le formulaire d'inscription et à nous le retourner avec trois (3) photos OU le lien vers votre site web, page Facebook ou Instagram afin de nous présenter vos produits.

Toute inscription doit être dûment complétée et retournée dans les délais prévus pour qu'elle soit considérée.

Chaque candidature sera étudiée et une réponse d'acceptation ou de refus vous sera communiquée au plus tard le 29 mai 2024.

Une facture vous sera ensuite transmise et vous aurez un maximum de quatre (4) semaines pour effectuer votre paiement après réception de cette dernière pour confirmer votre place, sans quoi votre kiosque sera offert à quelqu'un d'autre.

Merci de ne pas envoyer de chèque avec votre formulaire d'inscription.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le comité de sélection se base sur les critères suivants pour choisir les artisans qui seront présents au Salon :

- La diversité ;
- La qualité et l'originalité des produits présentés ;
- Le nombre d'exposants présentant un même type de produit ;
- Les commentaires reçus de l'année précédente ;
- La date de réception de la candidature ;
- La provenance des exposants ;
- Le nombre d'emplacements limités.

La candidature de manufacturiers, de distributeurs et d'importateurs n'est pas admissible. La revente de produits non conçus ni fabriqués par l'artiste ou l'artisan qui signe la production, est interdite. Il se peut que nous n'acceptons pas tous les produits présentés. L'approbation de vos produits sera faite par le comité et les produits autorisés à la vente vous seront communiqués par écrit.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

Le Service de la Culture, des Loisirs et de la Vie Communautaire
Ville de Shannon
loisirs@shannon.ca

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous avez jusqu'au mardi 14 mai 2024 pour soumettre votre candidature.

1 - Renseignements sur l'identité du participant

Nom

Prénom

Nom de votre kiosque (pour la promotion)

Adresse

Ville

Code Postal

Numéro de téléphone

Numéro de cellulaire

Courriel

Médium artistique ou produits

Page Facebook / Instagram / Site Web

Avez-vous déjà participé à une édition antérieure du Salon?

Oui

☐

Année

Non

☐

2 - Description des produits

Description des articles (obligatoire)

Trois (3) photos format papier OU par courriel à loisirs@shannon.ca OU un lien vers votre site Web, page Facebook ou Instagram

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (suite...)

Vous avez jusqu'au mardi 14 mai 2024 pour soumettre votre candidature.

3 - Espace Kiosque

Chaque participant dispose d'un espace de base de six (6) pieds par six (6) pieds. Une table et deux chaises seront fournies.

Pour les grands kiosques, une deuxième table peut être mise à votre disposition.

Vous pouvez compléter votre installation avec votre propre matériel, mais les objets additionnels doivent demeurer dans l'espace que vous avez réservé (6'x6' ou 9'x6'), et en aucun cas, ne peuvent déborder sur l'espace d'un autre participant.

Les tables fournies sont de dimension standard de 2'6" pi par 6 pi.

Je désire participer le (indiquer toutes les possibilités) **

☐ 30 novembre et 1er décembre 2024

☐ 7 et 8 décembre 2024

COÛTS POUR LE SALON 2024*

Une facture vous sera envoyée si vous êtes sélectionnés.

Merci de ne pas envoyer de chèque avec votre formulaire d'inscription.

Résidents de la MRC de la Jacques-Cartier		2 jours** 60\$	4 jours** 120\$	J'apporterai du mobilier	J'ai besoin d'électricité	Deuxième table demandée
Kiosque régulier	6'x6'	☐	☐	☐	☐	
Grand kiosque	9'x6'	☐	☐	☐	☐	☐
Non Résidents		75\$	150\$			
Kiosque régulier	6'x6'	☐	☐	☐	☐	
Grand kiosque	9'x6'	☐	☐	☐	☐	☐

* Plus les taxes applicables.

**** Nous envisageons de tenir le salon sur une deuxième fin de semaine, le 30 novembre et 1er décembre 2024, si les candidatures sont en nombre suffisant. Vous en recevrez la confirmation au plus tard le 29 mai 2024.**

L'attribution des emplacements/artisans sera faite par le comité organisateur en tenant compte des demandes des exposants (dans la mesure du possible) des besoins en matériel (logistique), de la diversité des produits et une partie de hasard.

Une fois votre candidature acceptée, nous vous ferons part de votre emplacement pour le Salon. Vous pourrez alors confirmer votre présence ou annuler votre inscription (aucun changement d'emplacement ne sera alors possible par la suite). Une fois accepté, il sera impossible d'obtenir un remboursement.

AUCUN changement d'emplacement ne sera fait sur place.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (suite...)

Vous avez jusqu'au mardi 14 mai 2024 pour soumettre votre candidature.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET REMISE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Faites parvenir votre formulaire d'inscription complété et vos photos à l'adresse courriel suivante : loisirs@shannon.ca

ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville de Shannon
a/s Service de la Culture, des Loisirs et de la Vie Communautaire
50, rue Saint-Patrick
Shannon (Québec)
G3S 0A1

Chaque candidature sera étudiée et une réponse d'acceptation ou de refus vous sera communiquée au plus tard le 29 mai 2024.

Vous aurez un maximum de quatre (4) semaines pour effectuer votre paiement après réception de la facture pour confirmer votre place, sans quoi votre kiosque sera offert à quelqu'un d'autre. Le paiement pourra s'effectuer de trois (3) façons différentes :

- Chèque au nom de la Ville de Shannon;
- Argent comptant, en personne à l'Hôtel de Ville;
- Débit, en personne à l'Hôtel de Ville

IMPORTANT

L'organisation ne se rend aucunement responsable des objets perdus ou volés lors de l'événement. L'exposant dégage entièrement l'organisation de la responsabilité de tous dommages subis et qui pourraient affecter directement ou indirectement ses installations, les biens exposés ou les personnes sous sa responsabilité. L'exposant s'engage à garder sa table pour la fin de semaine et à ne pas démonter son kiosque avant 16 h le dimanche.

L'exposant reconnaît que si l'un des documents demandés est manquant, la candidature sera automatiquement refusée. Les responsables ne peuvent confirmer l'emplacement d'un exposant avant l'acceptation du dossier complet de ce dernier. Un chèque sans provision annule l'entente de location.

☐ J'ai lu et compris les règlements et les modalités pour la participation à l'évènement et je conviens de les respecter.

Signature

Date [jj-mm-aaaa]